

L'INVITÉ

FRANÇOIS-XAVIER POTALAZ
PROFESSEUR

Le visage de Dieu (1)

Quinze ans avant de recevoir le prix Nobel, le physicien George Smoot s'apprêtait à divulguer au monde entier le résultat des données recueillies par le satellite COBE (Cosmic Background Explorer). Deux autres satellites ont ensuite confirmé et affiné ces observations: WMAP dans les années 2000, et PLANCK aujourd'hui. Tous trois ont livré des clichés époustouflants de ce que les astrophysiciens appellent le «rayonnement fossile» avec ses irrégularités observées peu après le début du monde: il s'agit de la première lumière de l'univers dont les chercheurs ont parié que, si elle existait, elle devait certainement avoir laissé des traces observables. Non seulement ces traces sont visibles: elles ont été vues.

Le 23 avril 1992 donc, au siège de la Société américaine de physique, George Smoot est sur le point de communiquer ces résultats: la découverte la plus importante du siècle, «peut-être même de tous les temps» renchérit Stephen Hawking.

La salle de presse est bondée, les caméras braquées sur le physicien. Son équipe a observé les plus anciennes structures jamais découvertes dans l'univers, à peine

380 000 années après le Big Bang: il s'agit des germes primordiaux constituant la texture actuelle de nos galaxies, «des plis dans la trame de l'espace-temps, restes de la période de la création».

La salle entière fut bouleversée: l'univers primordial se dévoilait sous les yeux de chacun. Ce fut magnifique. Jusqu'à la boulette: «Pour les esprits religieux, c'est comme voir le visage de Dieu!» On toussa, on s'offusqua, on quitta la salle, on se renfrogna à cause du manque de retenue du scientifique, et on placarda sur la porte de son bureau une affiche ironique: «Maison du saint Graal!»

A coup sûr, ce fut une maladresse, une erreur même. Car si jamais quelque chose pouvait être contemplé sur ces incroyables images, ce pouvait être au mieux une radiation fossile, entendue comme «l'écriture manuscrite de Dieu». En aucun cas son visage. Pas même la création.

Reste la question redoutable qui ne peut plus être éludée au XXI^e siècle: ces découvertes avérées permettent-elles d'inférer quelque chose de certain concernant l'auteur de la création? Si on s'y lance, il convient de rigoureusement distinguer, pour les articuler, le champ de la physique et celui de la métaphysique, et surtout ne pas y mêler la foi. Faute de ces distinctions, de grands esprits se sont fourvoyés, comme Smoot ou les frères Bogdanov qui imaginent découvrir Dieu au fond du Big Bang! Ils posent alors la question de ce qu'il y avait avant le temps primordial, oubliant qu'il ne peut y avoir d'«avant» le temps.

En revanche, l'univers apparaît aujourd'hui si ordonné dès son origine, qu'il faut en tirer les leçons: la science la plus pointue de notre temps offre à tout esprit loyal de remonter des effets visibles jusqu'à leur cause invisible. ◊

De grands esprits se sont fourvoyés, comme Smoot ou les frères Bogdanov qui imaginent découvrir Dieu au fond du Big Bang!

LE COIN DE LA
MÉDIATHÈQUE150 ANS
DE SCIENCES
NATURELLES

La Murithienne célèbre son 150^e anniversaire par un colloque «sciences naturelles et tourisme». Souvenir de la sortie de la société scientifique à Fionnay en 1891.

© MAISON HOSPITALIÈRE DU GRAND-SAINT-BERNARD, MÉDIATHÈQUE VALAIS - MARTIGNY

PARC NATUREL
D'HÉRENS
Aspect
financier!

Le message officiel est: de gros avantages pour tous, en particulier financiers pour l'agriculture et le tourisme.

Voyons objectivement un peu en détail ce dont il s'agit:

– Une période de lancement de la phase de candidature avec un montant de 2,5 millions de francs accepté par le Grand Conseil.

– Après cette période finan-

COURRIER
DES LECTEURS

cière euphorique en cours, qui aura surtout servi à payer des études, des publications, des conférences, la participation d'associations folkloriques et de particuliers, ainsi que de

très confortables salaires distribués au bureau de direction du parc, il ne restera plus que des clopinettes pour la suite, soit:

– Budget annuel du parc labellisé prévu si accepté par la Confédération dès 2012: Fr. 700 000, dont 40% à la charge des communes (Fr. 280 000.-), solde restant pour les sept communes Fr. 420 000.-, soit Fr. 60 000.- par commune. Ceci, par exemple pour Evolène (env. 1700 habitants), représente Fr. 35.-/année par habitant. Mais il faut encore déduire Fr. 25.-/année/habi-

tant de cotisation à verser au parc. Ainsi, il ne reste que glorieusement Fr. 10.-/habitant/an que l'on recevrait pour être membre du parc. C'est génial, non?

Se mettrait-on les chaînes aux pieds et sous le joug des écolos par pur masochisme? D'autre part, il est important de savoir que le parc n'aurait aucune influence sur les subventions les plus diverses destinées aux agriculteurs! N'oubliez pas d'aller dire et voter ce que vous pensez déjà dans l'urne.

Denis Eng, La Sagne

ESPACES MAGAZINES

Sur notre site web gratuitement!

Notre supplément «Habiter - Ouverture plein sud»



Retrouvez les articles et les infos pratiques sur notre supplément de

64 pages dont les thèmes: «Tendances», «Vérandas et jacuzzis» et «Combles de rêve»

<http://habiter.lenouvelliste.ch>

INFO +

Pour nous contacter par courrier: 13, rue de l'Industrie, 1950 Sion Tél.: 027 32975 11 Fax: 027 329 75 78. Par mail: redaction@nouvelliste.ch Transmettre vos courriers de lecteurs directement par Internet: <http://courrier.lenouvelliste.ch>

VIONNAZ A partir de 2013, la commune mettra progressivement à disposition 70 000 m² de terrains en zone industrielle et artisanale.

La gravière devient un atout

LISE-MARIE TERRETTAZ

«Jusqu'ici, nous ne faisons pas beaucoup de publicité. Nous traitions au fur et à mesure les demandes spontanées de la part d'entreprises. Mais dès 2013, nous allons mettre à disposition de vastes surfaces en zone industrielle. Dans cette perspective, nous commençons à susciter l'intérêt autour de ce sujet, en vue d'éventuels projets d'importance dans le futur.» Vice-président et municipal en charge des finances et des affaires économiques, Laurent Lattion explique le pourquoi du panneau qui vient d'être érigé à la sortie de Vionnaz, côté Vouvry. La commune entend mettre en valeur ses atouts dans le domaine de la promotion économique.

Près de 6000 m² de terrains équipés sont encore libres dans la zone artisanale et industrielle de Marmottay.

Mais surtout, quelque 70 000 m² situés de l'autre côté de la route cantonale seront bientôt prêts pour accueillir de nouvelles sociétés. «Toute cette zone des Grands-Clos que nous sommes en train de combler. Le processus devrait s'achever ces deux prochaines années. Ensuite, nous pourrions valoriser le secteur par étapes, en fonction des périodes de remblaiement puisqu'il faut laisser aux matériaux le temps de se tasser. En termes d'équipement, les infrastructures (gaz, eau, électricité) arrivent déjà à proximité.»

Élaborer un concept global

Velote de parcelles ou octroi de droits distincts et permanents, les options n'ont pour l'instant pas été arrêtées. D'après le municipal, l'emplacement, à quel-



Municipal en charge des finances et des affaires économiques, Laurent Lattion estime que les 70 000 m² de terrains bientôt disponibles en zone industrielle constitueront un sérieux atout de promotion économique pour la commune de Vionnaz. PHOTOMONTAGE NF

ques encablures de l'autoroute, est susceptible de séduire des entreprises.

Reste que la collectivité n'entend pas se précipiter pour céder son bien, qui est homologué comme zone mixte (industrie, artisanat, commerce) dans le plan d'affectation communal. «Être maître d'une telle surface d'un seul tenant offre de jolies perspectives en termes d'emplois et de rentrées fiscales. Dès lors, nous tenons à élaborer un concept cohérent.» Celui-ci se traduira par un plan de quartier ou un plan

d'aménagement détaillé et, en plus de définir les accès, les circulations, les aménagements, fixera les attentes de la commune.

Emplois, esthétique et écologie industrielle...

Vionnaz a déjà arrêté les critères qu'elle entend voir respecter pour entrer en discussion. «Nous cherchons des entités pour-voies d'emplois, si possible à haute valeur ajoutée. Ainsi, pas question d'accueillir de simples entrepôts. Ce d'autant que nous accorderons de l'importance à l'es-

thétique des projets, puisque tant Marmottay que les Grands-Clos se situent à l'entrée du village, en bordure de la route cantonale. Nous ne voulons donc pas de dépôts de matériaux en extérieur, qui pourraient constituer une gêne visuelle. De même, nous souhaitons bannir les nuisances sonores ou olfactives», détaille Laurent Lattion. «Et pour la zone des 70 000 m², nous mettrons certainement également l'accent sur la protection de l'environnement. On pourrait, pourquoi pas, imaginer un concept d'écologie industrielle.»



Le chanoine Gard pose au milieu des étudiants avec lesquels il a découvert la grotte aux Fées. DR

SAINT-MAURICE

La Murithienne de retour au bercail pour ses 150 ans

Pour fêter son 150^e anniversaire, la Murithienne, la Société valaisanne des sciences naturelles, propose trois journées de conférences. Deux d'entre elles auront lieu aujourd'hui et demain dans les bâtiments de la HES à Sion. Samedi, c'est le château de Saint-Maurice qui prendra le relais. «La Murithienne avait la volonté de revenir dans la ville où elle a été fondée», explique Jean-Pierre Coutaz, qui guidera les hôtes tout au long de la journée. Appelé à décrire le Saint-Maurice de cette époque, le conservateur du château a pris l'option d'orienter sa conférence sur une personnalité marquante de l'époque: le chanoine Maurice Eugène Gard. Le 13 novembre 1861 à l'hôtel de l'Écu du Valais, il faisait partie des signataires de l'acte de fondation de la société valaisanne. Une plaque commémorative sera d'ailleurs inaugurée, samedi, à l'angle du château en la présence du conseiller d'Etat Jacques Melly.

per d'elles, il a créé la Communauté des sœurs de Saint-Maurice. En outre, il a été pendant vingt-neuf ans préfet (recteur) du Collège. C'est d'ailleurs avec sa classe de philosophie qu'en 1863, il a exploré pour la première fois la grotte aux Fées et découvert sa fameuse cascade. Comme il avait la «bosse du commerce», il décida de valoriser le site et d'en confier la gestion aux sœurs. Un tunnel ferroviaire ayant ouvert la ville au reste du monde en 1859, elles profitèrent de l'afflux de touristes anglais. En pleine époque romantique, ceux-ci étaient friands de ce genre de phénomènes naturels.»

Un exemple type

La journée se poursuivra par une balade jusqu'à la Maison de la famille à Verolizet où se tiendra un banquet aux goûts de l'époque. «L'idée est de montrer que Saint-Maurice est l'exemple type d'une ville qui est née autour d'un clocher et qui, à la moitié du XVIII^e siècle, s'est étendue en direction de la gare», conclut Jean-Pierre Coutaz. BG

Personnage incontournable

«Le chanoine Gard est le père-fondateur de l'orphelinat pour petites filles de Verolizet», raconte Jean-Pierre Coutaz. «Pour s'occu-

Conférence gratuite pour les étudiants. Infos: 027 606 47 32 ou via le site www.lamurithienne.ch

FUSION Carrosserie Suisse va bientôt regrouper toute la profession.

Unis pour mieux affronter l'avenir

La Fédération des carrossiers romands (FCR), qui regroupe 280 entreprises, célèbre cette année ses 40 ans. La FCR a choisi de profiter de cet anniversaire pour participer activement à la création, le 10 novembre prochain, de Carrosserie Suisse. Cette nouvelle entité est en effet la résultante d'un rapprochement de l'Union suisse des carrossiers (USIC) et de la FCR.

«Ensemble, nous pourrions prétendre à un réseau de 900 entreprises performantes et bien répar-

ties géographiquement sur le territoire national», précise la FCR dans un communiqué diffusé hier.

Rendez-vous à Champéry

Le nombre de véhicules immatriculés en Suisse augmentant sans cesse, l'avenir de la branche semble donc assuré. Cependant, la FCR est «consciente que les conditions cadres de ses firmes peinent à s'améliorer». C'est pourquoi ladite fédération réunit l'ensemble de ses adhérents tous

les trois ans pour une convention d'une journée, au cours de laquelle plusieurs spécialistes abordent des thématiques techniques et administratives. Cette année, ce rendez-vous se déroulera aujourd'hui à Champéry. Thème général choisi: le Carrossier FCR 2020, ses défis pour affronter l'avenir.

Plusieurs sujets seront traités à cette occasion: les laques de demain, les couleurs et leur mode d'application. Toujours plus d'électronique dans l'auto-

moteur, le carrossier se doit de maîtriser aussi cette nouvelle technologie. Comment va-t-on rouler demain, les nouveaux matériaux, les nouvelles sources d'énergie.

Autres sujets: la promotion de l'image du carrossier, accueillir, entendre et comprendre son client ainsi que la promotion de la nouvelle entité Carrosserie Suisse et la relève et la formation professionnelle, indispensable pour garantir la pérennité de nos entreprises. ● FZ/C

MÉMENTO

AIGLE
Accords subtils. Demain, samedi et dimanche, Sons et Sens vous convie à une expérience unique: la découverte d'accords subtils entre musique, mets et vin. Plus d'infos sur www.sonsetsens.ch

MONTHÉY
Concert. Le groupe genevois Madogs (pop, rock, compositions, reprises) sera en concert au Central Pub, demain dès 21 h.

SAINT-MAURICE
Concert. Raphàilles se produira à la Bouche qui rit demain à 20 h 30.

MONTHÉY
Pro Senectute. Tricots, chaussettes et pulls pour enfants, confectionnés dans le cadre de l'atelier Pro Senectute Monthéy, seront mis en vente aujourd'hui et demain à Migros Monthéy.

PUBLICITÉ

MA FAÇON DE VIVRE

Autrefois Carpetland/Essers, Dübendorf, Hunzenschwil, Pfäffikon SZ, Pratteln, Conthey

HOME MARKET

POSE GRATUITE

de moquettes, PVC et vinyles. A partir de CHF 24.50/m², au moins 16 m². Ne comprend pas des escaliers. 50% de rabais sur la pose de parquet, sol stratifié et la* confection de nidsaux sur mesure. Action valable jusqu'au 30 septembre 2011

«SUR CE TERRAIN JE GAGNE CHAQUE JEU»

prolongez jusqu'au 30 novembre

Parquet | Stratifié | Moquette | Papiers peints | Revêtements élastiques | Rideaux | Peintures | Accessoires sols